

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 V. 77 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu à la mémoire d'Yvette Guilbert.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant qu'Yvette Guilbert, née à Paris le 20 janvier 1865 et morte le 3 février 1944 à Aix-en-Provence, a créé le genre de la « diseuse », entrecouplements de chansons et phrases parlées, illustré notamment par Édith Piaf et Barbara près d'un demi-siècle plus tard ;

Considérant que malgré sa disparition, l'esprit d'Yvette Guilbert, bohème et anticonformiste, restera à jamais associé au Paris des années 1890 et de la Belle Époque ;

Considérant que, par son audace, tant sur le plan vocal que dans ses textes, sa liberté de ton et son tempérament séducteur, la chanteuse a contribué au mouvement d'émancipation féminine et favorisé l'émergence d'une figure de femme libre et indépendante qui a séduit bien au-delà des frontières de Paris et de la France ;

Considérant que, par son habilité et sa provocation, Yvette Guilbert a su développer son art, en faire la promotion et le transmettre, notamment par l'ouverture d'une école de chant à Bruxelles ;

Considérant que par son style, celle que l'on appelait « la vedette » et croquée par Toulouse-Lautrec dans de nombreuses affiches et lithographies, a activement œuvré au rayonnement de Paris dans le monde, notamment aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne où elle s'est régulièrement produite tout au long de sa carrière ;

Sur proposition de Christophe Girard et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Emet le vœu :

- que le nom d'Yvette Guilbert soit associé à un lieu dans Paris. Ce geste fort témoigne de la reconnaissance de la Ville de Paris envers celle qui, parmi d'autres artistes, a su incarner la Capitale à la fin du XIXe siècle.